news.belgium

16 mai 2008 -11:15

Appartient à Conseil des ministres du 16 mai 2008

Régie des bâtiments

Prise en location d'une aire de manoeuvre à Saint-Servais pour l'administration des Douanes et Accises

Prise en location d'une aire de manoeuvre à Saint-Servais pour l'administration des Douanes et Accises

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a chargé la Régie des bâtiments de prendre en location une aire de manoeuvre de 1977 m² au 500 de la route de Gembloux à Saint-Servais, pour les besoins du SPF Finances.

Cette aire de manoeuvre est prise en location pour 17 ans à partir du 1er avril 2008 via un avenant au contrat de location pour l'immeuble y attenant. Elle doit permettre aux camions avec remorques, à contrôler par l'administration des Douanes et Accises, de mieux manoeuvrer sur le site.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

